

Une rentrée scolaire réussie sous le signe de la nouveauté.

Durant les vacances d'été, les conseillers municipaux ont mis tout en oeuvre afin de donner à nos 90 petits hiboux des locaux rénovés avec l'ouverture d'une 4^{ème} classe : réaménagement, remise en état et en peinture, réparations...

Reportage en images page 8



LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT ONT REPRIS AU HAMEAU



La 2^{ème} tranche d'enfouissement des réseaux a démarré le 5 octobre.

En savoir plus page 17

LA MUNICIPALITÉ LANCE LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Tu as entre 10 et 17 ans et tu souhaites être acteur de ta commune, alors rejoins le conseil municipal des jeunes de Favières. **Lire page 7**

Pour en savoir plus, nous t'invitons à une réunion d'information le 21 novembre à 10h45, à la salle des fêtes

LE RECENSEMENT, C'EST IMPORTANT !



NOUS RECHERCHONS 3 AGENTS RECENSEURS

Le recensement dans notre commune se déroulera du **21 janvier au 20 février 2021...** Nous avons besoin d'agents recenseurs.

Explications en page 5



DES ASSOCIATIONS

Le 7 septembre, c'était la rentrée pour les associations et leurs adhérents. Une opportunité pour tous les Faviérois de pratiquer une activité et de faire de belles rencontres. Petit focus sur les associations du village.

En savoir plus pages 13 à 15

AU SOMMAIRE de ce numéro

- **En direct de la mairie p.2**
 - Le mot du Maire
- **Vie scolaire, jeunesse et sport p.6**
 - Le mot de la directrice
- **Centre Communal d'Action Sociale p.10**
- **Environnement p.11**
- **Fêtes et cérémonies p.12**
- **Numérique p.16**
- **Études/travaux p.17**
- **Histoire p.18 et 19**
- **État civil p.20**
 - Agenda



LE MOT DU MAIRE

L'automne s'installe et avec elle, l'eau source de vie, se répand sur les champs et les forêts. La Marsange, quasiment à sec renaît. L'éternel débat reprend, alternativement « il y en a marre de cette pluie », « Il faudrait qu'il pleuve ». Et toujours ce virus qui pèse sur notre mode de vie ! Les traditionnelles manifestations festives de l'été qui regroupent de nombreux Faviérois ont été annulées.

Rires, cris, pleurs, les petits hiboux ont enfin retrouvé leur école le 1^{er} septembre. Cette rentrée spéciale s'est déroulée dans de bonnes conditions compte tenu des précautions sanitaires.

Afin d'arriver à ce résultat les élus se sont mobilisés durant les mois de juillet et d'août afin que les enfants se sentent bien à l'école. Je vous laisse découvrir cela en photos avec les quelques mots de la directrice.

L'entretien des espaces verts de la commune (qui n'étaient plus « verts ») a été source d'insatisfaction, pour les habitants mais aussi pour nous. Ces trois mois de confinement ont bouleversé le cycle d'entretien des espaces verts. De plus la vétusté et le mauvais état du matériel communal n'ont pas arrangé les choses.

Malgré les interventions d'une entreprise organisées en urgence, le retard n'a jamais pu être rattrapé. Ce qui me confirme qu'une évolution des méthodes et de l'organisation doit être conduite dès maintenant pour donner de meilleurs résultats au printemps prochain.

Quelques dossiers d'urbanisme ont été étudiés avec beaucoup d'attention. Aider le demandeur à trouver une solution respectant la réglementation a nécessité de nombreux entretiens. Parmi les permis accordés, la création d'un restaurant sur le bourg sera je l'espère source de plaisir et de convivialité tant attendus dans le village.

Dans la rubrique urbanisme, l'évolution du hameau rencontre une difficulté liée au réseau d'assainissement collectif. Celui-ci se déverse dans la station d'épuration de Villeneuve Saint Denis qui est saturée. Le rattachement de cette commune à Val d'Europe agglomération a conduit à la gestion du réseau d'assainissement par cette agglomération. En attendant la réalisation des travaux nécessaires, aucun logement ne peut être raccordé au réseau. L'échéance prévue pour permettre des raccordements au réseau est fin 2022.

Dans cette édition, nous continuons la présentation des commissions communales, des syndicats inter-communaux, du personnel communal et de l'équipe pédagogique. Vous y trouverez une photo « vide », en effet le poste de secrétaire d'accueil est vacant depuis le départ de Laura IVANOV. Elle a été appelée pour retourner dans une ancienne équipe. Laura était d'une aide précieuse et elle manquera à l'équipe municipale.

Depuis la révolution, la maison commune est le lieu des unions républicaines, aujourd'hui PACS et mariages. En ce qui me concerne, j'ai célébré mon premier mariage et les mariés n'étaient pas les seuls à être émus.

Autres informations importantes dans cette édition : l'opération de recensement de la population début 2021 ainsi que les élections départementales et régionales (les 14 et 21 mars).

Pour rappel, trois réunions du conseil municipal se sont tenues, les délibérations peuvent être consultées sur le site de la commune et sur les panneaux d'affichage administratif (devant le local du périscolaire au hameau et sur le chemin d'accès à gauche de la mairie au bourg).

Je vous souhaite bonne lecture et protégeons-nous bien !

Daniel PATU



Le personnel municipal au service de la commune et de ses habitants

Les affaires courantes et administratives de la municipalité sont gérées au quotidien par un directeur général des services (DGS) et un agent d'accueil.



Nathalie PIERRE

Directrice générale des services

Elle est chargée de la gestion administrative du personnel, paie, congés, formation. Elle assure l'ensemble des opérations comptables et des relations avec le trésor public. Elle gère la partie administrative des relations avec les fournisseurs et les entreprises. Elle garantit le respect de la légalité administrative par une veille réglementaire et par des relations avec les services de la préfecture.

Agent d'accueil

Par sa fonction d'accueil du public, c'est le premier contact avec les habitants. Il est agent d'état civil et fournit les actes officiels. Il réceptionne et enregistre tous les documents d'urbanisme. Chargé de l'accueil téléphonique, il réceptionne et répartit les messages numériques adressés à la commune. Le rôle de cet agent évoluera avec la venue du remplaçant de Laura.

En cours
de recrutement

Travaux de voirie, jardinage, nettoyage, réparation, ils sont 3 employés municipaux à temps plein.



Kevin USOULET

Responsable d'équipe

Il est chargé de mettre en place, d'aménager et d'entretenir les espaces verts : Il effectue des travaux de jardinage ainsi que des tâches diverses légères liées à l'entretien des bâtiments de la commune. Son objectif : faire de Favières un village fleuri dans une démarche de développement durable. Il est aidé au quotidien de Laetitia et Jordan.

Jordan HAMON



Laetitia STORK



Nos petits hiboux les connaissent bien. Ce sont elles qui s'occupent d'eux chaque jour. Créatives, très investies dans leur travail, elles sont indispensables au bon fonctionnement des activités scolaires et périscolaires du quotidien.



Sophie COCHEME

Agent territorial
de restauration
et d'entretien des locaux

Judith Maria

LOPEZ-PEREZ

Agent territorial
spécialisé des écoles
maternelles (ATSEM)



Patricia BERTALOT

Agent territorial
spécialisé des écoles
maternelles (ATSEM)

Amandine Del Valle

Agent contractuel en
charge de la surveillance
de la garderie du hameau
et accompagnante du bus.
Assure aussi la surveillance
à la cantine.



Sandrine RIVET

Agent territorial en charge
de la surveillance de la
garderie du bourg.
Assure aussi la surveillance
à la cantine.



Les syndicats : qui sont-ils, à quoi servent-ils ?

Le syndicat mixte est une structure de coopération intercommunale créée par le décret-loi du 30 octobre 1935. Il permet à des collectivités de s'associer entre elles ou avec des établissements publics. La structure peut associer des collectivités de natures différentes (par exemple : des communes et un département). Elle peut associer également des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) entre eux ou avec des pôles métropolitains.

Le SMAVOM (Syndicat mixte à vocation multiple) a pour objet de gérer les gymnases de Tournan et de Gretz Armainvilliers. Favières y est représenté par **3 titulaires : D. Patu, P. Doloire, V. Gautier** et **3 suppléants : A. Scortegagna, J. Trottier, K. Martel**.

Le SDESM (Syndicat départemental des énergies de Seine et Marne) : La distribution publique des énergies est placée sous la responsabilité et le contrôle exclusif des collectivités locales dans le cadre d'une économie de concession. Favières y est représenté par **2 titulaires : MC. Coquelet, P. Doloire** et **1 suppléant : I. Lempereur**.

Le SIETOM (Syndicat intercommunal d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères) a pour objectif la gestion, le recyclage et la valorisation des déchets. Favières y est représenté par **2 titulaires : C. Coquelet, C. Bouzonie** et **2 suppléants : S. Fonseca, J. Trottier**.

Le SMCBANC (Syndicat mixte centre brie pour l'assainissement non collectif) a pour objectif la gestion des installations d'assainissement non collectif (réhabilitation, contrôle de conformité des dispositifs). Ce syndicat est suspendu en attendant la création d'un nouveau conseil d'administration. Favières y sera représenté par **2 titulaires : MC. Coquelet, S. Fonseca** et **1 suppléant : C. Coquelet**.

Le SMAB (Syndicat mixte d'assainissement des boues) : Une station d'épuration produit divers déchets qui résultent du traitement des eaux usées. Les boues issues du traitement biologique représentant la part de déchets la plus importante doivent faire l'objet d'un traitement destiné à les assainir. Les filières d'élimination, dont les trois principales (épandage direct, compostage et incinération), font l'objet d'un encadrement réglementaire strict afin de limiter les risques sanitaires et environnementaux. Favières y est représenté par **1 titulaire : D. Patu** et **1 suppléant : C. Bouzonie**.

Le SMAEPBB (Syndicat mixte d'alimentation en eau potable de la Brie Boisée). assure l'alimentation, le traitement et la distribution de l'eau potable. Pour la commune, le forage est situé à Tournan. Favières y est représenté par **2 titulaires : S. Fonseca, C. Coquelet** et **2 suppléants : D. Borg, L. Fouquet**.

Le SIEGCL (Syndicat intercommunal d'élaboration et de gestion d'un centre de loisirs-piscine). Ce syndicat gère la piscine de Fontenay Trésigny dont Favières est l'un des créateurs historiques. Les habitants de Favières peuvent bénéficier de réductions et les enfants de l'école de créneaux pour s'y rendre en période scolaire (**en savoir plus page 6**). Favières y est représenté par **2 titulaires : P. Borg, A. Scortegagna** et **2 suppléants : J. Trottier, V. Gautier**.

Zoom sur le SyAge



2 juillet 2020 : le SyAGE procède au retrait de l'embâcle qui gênait le bon écoulement de la Marsange.

Le SyAGE (Syndicat mixte pour l'assainissement et la gestion des eaux du bassin versant de l'Yerres).

Ce syndicat gère l'entretien des affluents qui se déversent dans l'Yerres et la Seine. Il s'occupe de tous les rus et ruisseaux de la Marsange jusqu'à sa source sur l'ensemble des communes concernées. Le SyAGE procède au repérage des éventuels embâcles (déchets qui empêchent le bon écoulement de l'eau). Un inventaire précis de tous les lieux nécessitant un entretien est réalisé afin de préparer la liste de tous les travaux à engager : enlèvement de troncs d'arbres obstruant le lit des ruisseaux, abattage d'arbres morts qui menacent de tomber (beaucoup de frênes sont actuellement malades de la chalarose*), élagage de branches basses et autres éléments qui mettraient en péril le bon débit de l'eau notamment à l'entrée des ponts. Le Syage est chargé de faire la police en cas de pollutions qui pourraient être occasionnées par le déversement de produits nocifs dans les rus et ruisseaux. Favières y est représenté par :
1 titulaire : MC. Coquelet.
1 suppléant : S. Fonseca.

*chalarose : champignon très virulent.

À FAVIÈRES, LE RECENSEMENT SE DÉROULERA

DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2021



Plus de renseignements : www.le-recensement-et-moi.fr et à la mairie

LE RECENSEMENT EST OBLIGATOIRE ET CONFIDENTIEL

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population légale de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus la participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin...

Par ailleurs, ouvrir un commerce, installer une crèche, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, les statistiques fournies par l'INSEE aident les professionnels à mieux connaître leurs marchés et les associations leurs publics.

En bref, le recensement sert à ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi, il est essentiel.

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60% DES PERSONNES REGENSÉES

Un agent recenseur, recruté par la mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas vous connecter, un ordinateur en libre service est à votre disposition à la mairie pour vous permettre de le faire. Vous pourrez demander de l'aide à l'agent recenseur. Si malgré tout, vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra un questionnaire papier qu'il viendra ensuite récupérer à votre convenance.

Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur «Accéder au questionnaire en ligne». Utilisez les codes d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figureront sur la notice d'information que l'agent recenseur vous remettra. Vous n'aurez qu'à vous laisser guider, tout simplement.

Nous recherchons

3 agents recenseurs
du 20 janvier au 21 février 2021

Vous êtes disponible,
rigoureux et sérieux.

Vous connaissez le territoire
de la commune.

Vos qualités : Discrétion,
confidentialité et neutralité.

Votre mission, si vous l'acceptez,
sera de collecter les informations
liées à ce recensement.

Vous êtes intéressés
contactez nous
contact@favieres77.fr
ou au 01 64 07 02 07

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS DONNÉES PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la commission informatique et libertés (CNIL). L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc pas donner lieu à un contrôle administratif ou fiscal. Vos nom et adresse sont néanmoins nécessaires afin de ne pas vous comptabiliser plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, vos noms et vos adresses ne sont pas enregistrés ni conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

ATTENTION

Le recensement est gratuit,
ne répondez pas aux sites
frauduleux qui vous réclameraient
de l'argent



Le mot de la Directrice

Ca y est ! Après une année scolaire si particulière et morcelée, nous retrouvons enfin tous nos petits Hiboux à l'école. En plus du contexte sanitaire actuel, un nouveau chamboulement est arrivé au sein de notre petite école : l'ouverture d'une 4ème classe ! Une belle surprise après l'ouverture déjà l'année dernière d'une 3ème classe. Du changement également au niveau de l'équipe enseignante. Nous avons le plaisir de retrouver Jérôme RIFFAUD, qui est avec les CE2/CM1/CM2 cette année. Nous accueillons deux nouvelles maîtresses : Claire PERRIN et Estelle COCHET qui s'occupent respectivement des Petits /Moyens et des Petits/Grands. Et oui, pour la première fois à Favières, nous avons tellement de Petits que nous avons dû les séparer sur deux classes !

Je suis toujours à la direction, ce qui m'oblige à dégager du temps pour cette fonction une fois par semaine. Je m'occupe des CP/CE1. Claire GIANNI me remplace donc le mardi. Je suis désormais dans l'ancien périscolaire, rénové spécialement pour cette rentrée. Nous remercions d'ailleurs l'équipe municipale pour ces rénovations, très appréciées des enfants et des adultes.

Malgré le contexte actuel, nous sommes ravis de retrouver tous nos petits élèves et nous espérons pouvoir profiter de cette année scolaire au mieux, avec de nombreux nouveaux projets au sein de cette toute nouvelle équipe. Nous souhaitons à tous les petits Hiboux et à leurs parents une merveilleuse année scolaire !

A savoir

Bus du hameau :

La carte de bus pour les 23 enfants est prise en charge par la mairie.

	Hameau --> Bourg	Bourg --> Hameau
DÉPART	8H13	16H45
ARRIVÉE	8H20	16H52

Créneaux piscine pour l'école

Les mardis de 15h à 15h45,
du 2 février au 6 juillet 2021.



Les Faviérois bénéficient de tarifs réduits sur le prix de l'entrée à la piscine de Fontenay Trésigny.

Il vous suffit de faire établir une carte nominative en mairie. Les justificatifs demandés sont les suivants :

- justificatif de domicile
- carte d'identité
- une photo au format identité

Les enseignants de nos petits hiboux



Marion DURAND
Directrice de l'école et professeur des écoles



Jérôme RIFFAUD



Claire PERRIN



Estelle COCHET



Claire GIANNI
remplaçante de Marion Durand le mardi

Période de vacances	Dates
Rentrée scolaire	Mardi 1er septembre 2020
Toussaint	du 17 octobre 2020 au 1er novembre 2020 inclus
Noël	du 19 décembre 2020 au 3 janvier 2021 inclus
Février	du 13 février 2021 au 29 février 2021 inclus
Pâques	du 17 avril 2021 au 2 mai 2021 inclus
Vacances d'été	Mardi 6 juillet 2021 au soir

INTERVENANT MUSIQUE



Cette année encore la mairie finance la venue d'un intervenant musique au sein de l'école à raison de 30 minutes par classe chaque semaine.

Avec l'ouverture d'une 4ème classe, le coût pour la mairie a nettement augmenté **passant de 2930€ pour 3 classes l'année dernière à 3900€ pour les 4 classes cette année.**

STATIONNEMENT AUX ABORDS DE L' ÉCOLE

Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner aux abords de l'école lors des entrées et sorties des enfants.

Un parking est à votre disposition rue du Marais, près de la salle des fêtes.



Quelques places sont également disponibles rue Lucien Cotel avant le pont de la Marsange.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



« J'aimerais donner mon avis mais
on n'a jamais le droit à la parole. »

« Notre avis n'a pas d'importance
et n'intéresse pas les grands. »



TU VEUX SAVOIR COMMENT ÇA MARCHE ?

Au sein du CMJ, tu t'exprimes dans un groupe de jeunes élus en proposant des actions et en réfléchissant aux moyens pour concrétiser des projets tant en faveur de la jeunesse que de l'intérêt général (solidarité, développement durable, loisirs, prévention...). Tu pourras ainsi partager pleinement tes idées.

TU PENSES QUE ÇA VA TE PRENDRE DU TEMPS ?

Oui certainement comme toute activité, car c'est un engagement que tu prends. Il faut bien échanger avec les autres pour réussir les projets à venir. Mais c'est du temps qui va permettre de te lancer dans une nouvelle aventure riche en actions et en rencontres.

Le conseil municipal des jeunes,
c'est l'occasion pour les jeunes
de donner leur avis et de faire partie
intégrante de la vie de leur commune
au quotidien.

CONCRÈTEMENT, TU POURRAS...

Donner ton avis sur la vie du village parce que tu seras en relation directe avec les élus. Tu apprendras le fonctionnement d'une commune.

Être le représentant des jeunes de Favières et porter leurs paroles.

Proposer des journées d'activités et d'animation, des journées éco-citoyennes de découverte ou ville propre, des soirées/après-midi jeux de société, des Olympiades, des actions de solidarité, organiser des concours (maisons décorées ou fleuries, concours de dessin...) Tu as certainement plein d'autres idées à partager, il faut en profiter.

Tu participeras aux événements officiels de la commune (commémorations, repas des anciens et des élus, vœux du Maire, remise de prix)...

POUR EN SAVOIR PLUS VIENS NOUS RENCONTRER POUR UNE RÉUNION D'INFORMATION

Le samedi 21 novembre 2020
10h45 à la salle des fêtes



Cet été, les élus n'ont pas chômé. Pour que la 4^{ème} classe et le péricolaire soient prêts au 1^{er} septembre, ils ont retroussé les manches. Dépense d'un maximum d'énergie dans un budget minimum (4000€). Reportage en images.



Après avoir déménagé la pièce de tous ses meubles et matériels qui servaient au péricolaire, retrait des doubles vitrage et éclairage...



Nettoyage et réparation du sol, installation des bâches de protection. La mise en peinture a été réalisée par une entreprise compte tenu du travail important de remise à neuf au niveau des murs (fissures, enduit, fenêtres..).



Ensuite, montage des tables, du nouveau tableau, installation des porte manteaux pour les maternelles sans oublier quelques réparations notamment la rambarde extérieure qui était descellée. Et voilà, il ne reste plus qu'à réinstaller la 4^{ème} classe et le péricolaire.



LE 1^{er} SEPTEMBRE, L'HEURE DE LA RENTRÉE A SONNÉ POUR LES 90 ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DES PETITS HIBOUX. QUELQUES IMAGES SOUVENIR DE CE JOUR À LA FOIS REDOUTÉ ET TANT ATTENDU...



Accueil des primaires
par Jérôme Riffaud



La 4^{ème} classe est vite devenue opérationnelle !



24 petits hiboux répartis en 2 classes
de maternelle !



C'est la récré. Les nouveaux buts offerts par un parent d'élève font déjà le bonheur des enfants



La pause méridienne : un moment important de convivialité



Main dans la main, les premières amitiés naissent. Trop mignons !



De nouveaux vélos offerts gracieusement par les élus ont fait des heureux



Pour certains, c'est l'heure de la sortie après une première journée déjà bien remplie.



et le retour au hameau en bus



Pour d'autres, en attendant l'heure de rentrer chez soi, la garderie au bourg...



...comme au hameau



LE COEUR DE L'ACTION SOCIALE



Le centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public communal dont les actions sont dirigées vers les plus démunis ou les personnes qui traversent des difficultés matérielles temporaires.

Obligatoire au sein d'une commune, le CCAS dispose d'une personnalité juridique propre qui le distingue de la commune. Il anime une action générale de prévention et de développement social, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Un rôle social majeur : Écouter, conseiller, orienter et aider à trouver des solutions adaptées.

Le CCAS peut aider les familles ou les personnes seules notamment les personnes âgées. Il agit pour lutter contre l'isolement. Il assure une surveillance lors des périodes hivernales et estivales ou lors du plan national santé-environnement.

Le CCAS est là pour trouver des solutions concernant :

- **Demande de logement social, besoin d'aide financière au transport, de vêtements, de meubles suite à incendie par exemple, d'aide ménagère ou familiale, ou autre requête justifiée** à une administration ou un organisme.
- **Assistance aux démarches et à la rédaction de courrier** pour les formalités administratives.
- **Accompagnement et mise en œuvre d'actions sociales de proximité** pour les personnes en situation de précarité ou de difficultés sociales.

Vous avez une question !

Contactez-nous par téléphone
au **01 64 07 02 07**

ou par mail à :
CCAS@favieres77.fr

**Chaque membre du CCAS
a une obligation de confidentialité**

**VOUS ÊTES SEUL(E) OU DÉMUNI(E), NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER,
lors des grands froids, d'une canicule ou d'une crise sanitaire.**



Personne vulnérable,

Ne restez pas isolée,

SIGNALEZ-VOUS !

La mairie met en place le registre des personnes vulnérables :



PERSONNES ÂGÉES
DE PLUS DE 65 ANS

PERSONNES HANDICAPÉES
OU MALADES À DOMICILE

PERSONNES
DÉPENDANTES

Vous êtes concerné(e), mais vous n'osez pas, n'hésitez pas à demander à une personne de votre entourage de nous contacter par mail à :
CCAS@favieres77.fr

ou au 01 64 07 02 07



L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS, UNE ACTIVITÉ IMPORTANTE DE LA COMMUNE

Un territoire très étendu

Favières est divisé actuellement en 4 zones d'arrosage et de tonte qui rythment la fréquence d'entretien des espaces verts. Notre commune est particulière. Avec ses 28,3 km² de superficie, elle est l'une des plus grandes communes de Seine et Marne. Composée d'un bourg et d'un hameau séparés par un domaine forestier de près de 3 km, autant dire que l'entretien est une lourde charge.

Il y a beaucoup à faire...

L'entretien des espaces verts nécessite des moyens importants en temps et en matériel : L'arrosage des jardinières et des parterres de fleurs, les tontes des venelles et des grandes parcelles comme les terrains communaux, le dégagement des bas-côtés comme la route de Villemigeon et la taille des haies et des arbres (47 tilleuls de la place Besoul, autour de l'église et élagage de notre marronnier historique). L'entretien nécessite l'acquisition d'outillage adapté ou le recours à une entreprise spécialisée.

Des réflexions sur l'outillage

À l'issue de l'état des lieux effectué avec le personnel, nous avons dû réparer le matériel en panne (débroussailleuse) et en acheter d'autres (tondeuse, balais...). L'entretien n'avait pas été fait pendant le temps du confinement. L'absence de matériel, alors que la végétation printanière était en plein essor, n'a pas permis de reprendre les travaux rapidement.

Notre responsabilité

Pour cela, nous allons procéder à une réorganisation importante des tâches qui prendra en compte d'une part les ressources humaines (trois employés municipaux et une entreprise extérieure) et d'autre part le budget disponible de la commune.

MERCI À VOUS

L'EMBELLISSEMENT ET L'ENTRETIEN DU VILLAGE SONT AUSSI DU RESSORT DES HABITANTS. VOUS POUVEZ FLEURIR, TAILLER VOS HAIES, NETTOYER DEVANT VOTRE MAISON, DÉBARRASSER LES ENCOMBRANTS QUI N'ONT PAS ÉTÉ RETIRÉS. CHACUN PEUT Y METTRE UN PEU DU SIEN. NOUS TENONS À REMERCIER CHALEUREUSEMENT CEUX QUI LE FONT DÉJÀ.



Située au cœur du village, la place Besoul doit être tonde tous les 15 jours. L'achat d'une tondeuse était plus que nécessaire.

Notre imposant marronnier sera élagué une fois par an pour éviter d'éventuels dégâts causés aux habitations proches. Compte tenu de sa hauteur, c'est une entreprise spécialisée qui doit s'en charger.



Combien ça coûte ?

L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Source : budget mairie

- 3 employés municipaux à temps complet
- Coût 2019 de l'entreprise externe : 21 000€
- Coût 2019 d'élagage du marronnier et taille des 47 tilleuls : 10 800€
- Coût 2019 de location d'une benne : 500€/mois et évacuation des déchets : 4 466€
- Achat d'une tondeuse en 2020 : 1 300€



Nous espérons ainsi que tous ensemble, nous pourrons redonner à Favières son caractère accueillant.



LA COMMISSION FÊTES ET CÉRÉMONIES : UN INTERLOCUTEUR DÉDIÉ POUR LES ASSOCIATIONS

Les associations assurent l'animation du village. Souvent portées par des bénévoles et des passionnés, elles sont indispensables à la vie du village. Pour les aider et les soutenir, la municipalité a souhaité créer une commission spécifique Fêtes et cérémonies qui sera leur interlocuteur privilégié.

Une réunion entre élus et associations déterminera les modalités mises en place. L'objectif : permettre de réaliser dans les meilleures conditions des événements à la hauteur de l'attente des habitants. La commission Fêtes et cérémonies a pour vocation de favoriser les synergies entre les différentes associations pour des manifestations ou spectacles communs. Elle apportera sa caution financière pour soutenir l'activité associative et permettre la mise en œuvre d'événements d'ampleur plus importante.

Si certaines associations ont pu reprendre leurs activités en installant les barrières nécessaires face au virus, les manifestations de plus grande importance ouvertes au public restent encore compliquées en terme d'organisation. Nous espérons que les associations puissent reprendre leur dynamique d'animation. Nous soutiendrons les projets qui nous seront présentés comme nous l'avons annoncé lors de la campagne pour les municipales.

Dans les pages suivantes, vous trouverez l' ABÉCéDaire des associations de Favières. N'hésitez pas à les contacter, la vie et la dynamique d'un village commencent bien souvent par l'adhésion aux associations.

Quelques manifestations à venir...

Cérémonies du souvenir et dépôt de gerbes du 11 novembre

Le 11 novembre, nous commémorerons ou déposerons des gerbes de fleurs au monument aux morts place Besoul. Selon les directives liées à la crise sanitaire, le dernier dimanche d'août, la commémoration des onze jeunes fusillés de Favières et de l'aviateur abattu au dessus des 30 arpents ayant été annulée. Nous déposerons également des gerbes de fleurs en leur honneur lors de cette journée du souvenir.

**Monument aux morts
place Besoul**



**Monument des 11 fusillés
en forêt de Ferrières**



**Stèle de l'aviateur
au lieu-dit Le Poncelet**



**PLUS BELLES
MAISONS
DÉCORÉES**

Du 1er au 31 DÉCEMBRE

Participation libre sans inscription préalable. Les plus belles maisons décorées seront récompensées (cadeaux surprises) lors de la cérémonie des vœux du Maire en janvier 2021. Le jury sera composé du conseil municipal.

Amitié et gaieté



Françoise ROUSSEAU
Présidente
06 51 84 65 70

Jean-Michel BESSOL
06 21 49 24 00

Le **Club Amitié et Gaieté** de Favières propose aux Faviérois de 60 ans et plus des sorties et des repas tout au long de l'année afin de se retrouver entre amis ou même faire de nouvelles connaissances et de passer un agréable moment.

Pour l'année 2019 :

- un loto organisé en septembre fut un gros succès
- un repas gastronomique en novembre a eu lieu avec un avant goût de fêtes de fin d'année
- une sortie en décembre au Moulin Rouge pour un repas-spectacle qui a enchanté tous nos adhérents et qui restera gravé dans leur mémoire

Vu la conjoncture depuis le début de l'année 2020, nous espérons fortement pouvoir retrouver tous nos adhérents pour un repas gastronomique en novembre à la salle des fêtes de Favières prêtée gracieusement par la commune et continuer à tisser ce lien d'amitié lors de nos rencontres.

Si tout se passe pour le mieux, ce que nous espérons fortement, nos activités reprendront en janvier 2021 où nous retrouverons avec plaisir nos adhérents ainsi que nos nouveaux membres.

Au grès des Loisirs

Après une saison quelque peu chaotique, l'association de la bibliothèque «**Au Grès des Loisirs**» va tenter de retrouver une activité régulière.

Nous accueillerons l'ensemble des Faviérois (habitants du bourg, hameau et écarts, grands et petits) pour des prêts de livres.

L'association organise aussi tout au long de l'année des barbecues, des fêtes, des sorties (bowling ...)

Pour info, l'**assemblée générale de l'association aura lieu le Dimanche 11 octobre 2020 à 11 heures au 56 rue Louis-Victor Dortée**. Elle sera suivie d'un repas partagé tiré du sac.

Nous vous attendons impatiemment.



Ghislaine POTHIN
Présidente
06 18 03 86 66

Tous les mardis 17h30 à 19h
56 rue Louis Victor Dortée (ancienne école du hameau)

Comité des fêtes



Je préside le **comité des fêtes** depuis 2009. Nous avons, avec mon équipe, organisé de multiples manifestations comme des lotos, brocantes, soirées dansantes et également quelques fêtes plus prestigieuses comme le «loto bouse» en 2013, «Art'itude 2 rue» en 2014 et depuis 2015 «Musiques en feux». Nous avons aussi en charge les fêtes de Noël et l'arrivée du Père Noël à Favières chaque année aux environs du 15 décembre.

Cette année une nouvelle équipe municipale est en place, équipe dynamique avec beaucoup d'idées pour animer notre village. Alors nous aussi, nous voudrions que certains d'entre vous viennent nous retrouver et nous apporter leurs idées toutes fraîches. Nous avons aussi besoin de constituer un nouveau bureau du comité des fêtes de Favières.

Alors, si cela vous tente, contactez-nous !
Bonne rentrée à toutes et à tous

Frank GAUTIER
Président
Site : <http://www.cdf-favieres.fr>



Valérie GAUTIER,
Présidente et animatrice
06 10 01 61 78

Imagin'Art, atelier de modelage (sur l'argile), sculpture (taille de pierre) et Raku (technique artisanale de cuisson d'origine japonaise).

Envie d'apprendre la sculpture dans un environnement créatif et convivial avec des passionnés ? Nos ateliers s'adressent aux adultes de tous les niveaux, débutants ou non. Que ce soit en modelage ou en taille de pierre, vous développerez votre sensibilité au matériau et apprendrez à poser les volumes.

Vous pourrez travailler selon votre idée, votre envie, votre projet, et réaliser une pièce figurative ou abstraite. L'important est que chacun sculpte sur un sujet qui lui parle, soit libre d'avancer à son rythme et prenne du plaisir.

Chaque année, nous organisons une sortie artistique et une porte ouverte ou une exposition de nos réalisations dans le village soit à la chapelle du hameau soit dans le lavoir du bourg.

Pour cette nouvelle saison 2020-2021, il reste une place à combler.

Tous les jeudis soirs de 20h15 à 23h (hors vacances scolaires)
54 rue Louis Victor Dortée (La Route)

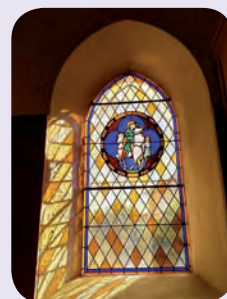
Patrimoine (Association du Patrimoine)

Voilà un certain temps que nous n'avons pas donné de nos nouvelles, mais le contexte ne s'y prêtait pas ! Pour celles et ceux qui ne nous connaissent pas, l'association a pour but la mise en valeur du patrimoine historique, culturel et artistique de Favières et de ses environs, sa sauvegarde et sa restauration...Elle a ainsi oeuvré pour l'église, le lavoir, la Chapelle du hameau, la grille du cimetière du hameau, le clocher, l'horloge, et bien d'autres actions encore.. En 2019, l'association a également participé financièrement aux frais engagés dans la bataille juridique pour lutter contre la construction de l'immeuble de 32 logements au centre du bourg.

Il était également nécessaire de garder une réserve d'argent pour pallier les frais supplémentaires en cas de décision défavorable, heureusement pour nous et pour le village, grâce au travail de « l'association de la Sauvegarde de Favières-La Route » et de l'avocat nous avons obtenu gain de cause.

Le tribunal Administratif ayant considéré que notre association était « hors sujet » (le patrimoine visuel et environnemental n'est pas notre affaire !!) nous n'avons pas été remboursés des frais engagés dans la procédure. Et bien tant pis, je considère que ça en valait la peine !

En attendant d'autres aventures, je vous souhaite une aussi bonne rentrée que possible dans ces circonstances particulières.



Ann GARDYN
Présidente
01 64 07 24 75

Sauvegarde du village de Favières - La Route



L'association de la Sauvegarde de Favières-La Route a pour but la protection et la défense de l'environnement, du cadre de vie, de la flore et de la faune de Favières.

Dans ce cadre, l'association oeuvre notamment pour préserver et réhabiliter les chemins communaux. Elle a organisé plusieurs sorties nettoyage élagage sur l'ancien GR14 qui traversait Favières et permettait d'accéder à la forêt. Par manque d'entretien, ce chemin d'environ 1,5 km devient vite impraticable par temps de pluie. Ce chemin permettrait de créer une boucle de randonnée et faire le lien avec d'autres circuits existants.

L'association a également défendu le cadre de vie des Faviérois en prenant en charge avec succès le dossier de lutte contre la construction des 32 logements.

Une assemblée générale ordinaire se tiendra d'ici la fin d'année afin de renouveler le Conseil d'Administration. Pour rejoindre l'association et devenir adhérent (5 € par personne), n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante : sauvegarde.favieres@gmail.com

Le Bureau de l'Association



Respect, partage et convivialité : des valeurs essentielles

Le Sporting Club de Favières vous accueille presque tous les jours à la salle des fêtes de Favières et souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents tout en retrouvant avec joie les anciens membres, toujours aussi nombreux et fidèles.

Pour celles et ceux qui ne nous connaissent pas, nos valeurs sont fondées sur le respect, le partage et la convivialité, dans le seul but de vous faire grandir, progresser, vous divertir et vous épanouir.

Le sport est un élément important qui permet à chacun d'assimiler des règles, le goût de l'effort, le respect de l'autre, le fair-play : un ensemble de qualités que nous avons à cœur de transmettre dans nos nombreux cours :

- **Initiation Hip-Hop**, pour les bambins de 4 à 6 ans
- **Hip Hop** (enfants, ados et adultes)
- **Modern' Hip-Hop** (enfants)
- **Modern'dance / street** (ados et adultes)
- **Gym douce** (adultes)
- **Gym / stretching** (adultes)
- **Pilates** (développement des muscles profonds, amélioration de posture, équilibre musculaire et assouplissement articulaire).

Les nouveaux adhérents adultes et enfants sont pris en charge avec beaucoup d'attention par des professeurs diplômés : Annik, Laetitia et Armelle.

Il est important de saluer l'implication des responsables, le dynamisme et le dévouement des bénévoles qui s'engagent avec passion dans notre vie associative.

Alors, n'hésitez pas à rejoindre notre belle association **le 1er cours d'essai est gratuit** et « Sportez-vous bien » !

Marc FRUYT
06 32 20 06 98

 SAISON 2020 / 2021 PLANNING DES COURS salle des fêtes de Favières		
Lundi		
- MODERN' DANCE	(9 / 11 ANS)	17 H 30 A 18 H 30
- HIP HOP	(12 / 14 ANS)	18 H 30 A 19 H 30
- GYM	(ADULTES)	19 H 30 A 20 H 30
Mardi		
- GYM DOUCE		15 H 00 A 16 H 00
- MODERN' HIP HOP	(7 / 10 ANS)	17 H 30 A 18 H 30
- MODERN' DANCE	(12 / 15 ANS)	18 H 30 A 19 H 30
- HIP HOP	(15 ANS ET +)	19 H 30 A 20 H 15
Mercredi		
- PILATES		18 H 15 A 19 H 15
- GYM STRETCHING		19 H 30 A 20 H 30
Jeudi		
- INITIATION HIP HOP	(4 / 6 ANS)	17 H 30 A 18 H 15
- HIP HOP	(12 / 15 ANS)	18 H 15 A 19 H 15
- MODERN' DANCE / STREET	(ADOS +15ANS / ADULTES)	19 H 15 A 20 H 15
- MODERN' DANCE	(ADULTES)	20 H 15 A 21 H 15
- STREET DANCE	(ADULTES)	21 H 15 A 22 H 15

Tennis de table

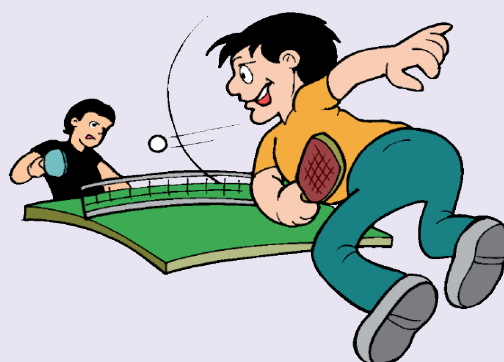
Le club de tennis de table de Favières compte aujourd'hui 12 adhérents. De juniors à vétérans, amateur ou compétiteur, chacun aime passer du bon temps en pratiquant ce sport.

Le club existe depuis 37 ans dont 25 ans sous la présidence de Patrice Tissievy. Le tennis de table se pratique dès l'âge de 15 ans, que l'on soit débutant ou non, il suffit d'une raquette pour se découvrir des talents cachés et prendre beaucoup de plaisir, se dépenser physiquement et faire de belles rencontres voire des amitiés.

On a certainement toutes et tous jouer un jour sur une table dans une réunion de famille. Faire partie d'un club, c'est avoir envie aussi de s'améliorer ou de reprendre la raquette abandonnée dans un coin.

Respect, convivialité, ambiance font partie de notre ADN. Venez nous rejoindre et découvrir qui nous sommes. Venez assister aux entraînements libres.

Patrice TISSIEVY
06 21 09 42 15



Tous les lundis soirs à 20h30
(hors vacances scolaires)
à la salle des fêtes de Favières.



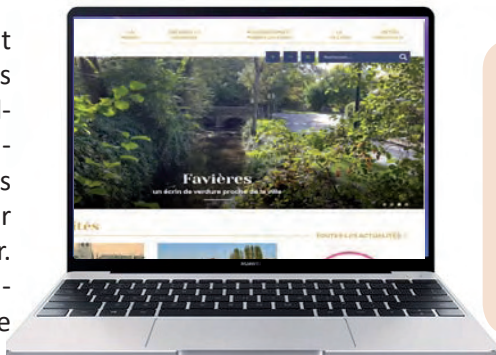
Les nouveautés de l'été

INFOS /
www.favieres77.fr

Il se passe toujours quelque chose à Favières, autant en être informé !!!!!

Le site internet

Pendant l'été, le site internet s'est refait une beauté. Plus aéré, plus d'actus, plus de photos qui mettent en valeur notre village et son patrimoine. Encore tout jeune, ses contenus vont s'étoffer au fil des jours et de l'actualité. N'hésitez pas à aller le parcourir souvent pour le voir évoluer. Notre objectif : qu'il réponde à vos attentes et qu'il devienne une véritable mine d'informations.



La Newsletter

Nous vous avons parlé dans l'Arbre à lettres de juin de la création d'une newsletter. Voilà qui est fait ! Plus d'une centaine de personnes se sont déjà inscrites. Pour la recevoir, il suffit de vous connecter sur le site www.favieres77.fr et de renseigner votre adresse e-mail.

Les ateliers numériques



Les ateliers numériques ont débuté le 28 septembre. Ils sont organisés autour de **séances d'1h30 chacune, deux lundis par mois dans la salle du conseil de la mairie de Favières**. Vous pouvez venir apprendre les bases ou vous perfectionner pour mieux maîtriser l'informatique. Débutant ou plus ou moins confirmé, jeune ou moins jeune, nous vous aiderons dans le maniement des logiciels et des outils indispensables à votre quotidien. Nous aborderons des sujets comme : les bonnes pratiques pour la messagerie, sécuriser ses données pour éviter les piratages, savoir organiser son ordinateur, utiliser les logiciels de traitement de texte, faire des démarches administratives.... Vous êtes intéressé ? Alors, contactez-nous :

contact@favieres77.fr ou 06 51 35 69 59

FICHE PRATIQUE : LES ENCOMBRANTS



INFOS /
<https://www.sietom77.com>

Définition des encombrants et quantité collectée

- Matelas, meubles, sapins de Noël
- Volume limité à 1m³ par foyer

DÉCHETS EXCLUS DE LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

(à apporter en déchetterie ou à évacuer vers des filières spécialisées)

- Ordures ménagères
- Peintures et pots vides
- Gravats
- Palettes
- Plaques de verre
- Déchets dangereux des ménages (solvants, acides, radiographies, cartouches, batteries...)
- Déchets d'équipement électrique et/ou électronique
- Pièces automobiles → Consulter un garagiste ou une casse
- Bouteille de gaz, extincteur... → Consulter les vendeurs
- Encombrants dont la taille et/ou le poids ne permettent pas la manipulation par les équipages

JOUR DE RAMASSAGE

3ème lundi de chaque mois

PRÉSENTATION DES DÉCHETS DEVANT VOTRE PORTE

- Regroupés sur le trottoir
- Responsabilité de chaque foyer sur la présentation (pas de nettoyage des ruelles sauf mauvaise manipulation de leur part)
- **Déchets sortis la veille de la collecte (après 19h)**
- Accessibles pour l'équipage de collecte (la benne doit pouvoir accéder aux habitations). La collecte ne sera pas assurée si le camion est confronté à des problèmes d'accès (stationnement, travaux...)
- Déchets contrôlés avant collecte (refus si incompatibilité ou refus partiel si quantité dépassée).



Reprise des travaux d'enfouissement au hameau : la 2^{ème} tranche a démarré le 5 octobre



Les travaux d'enfouissement des réseaux ainsi que du renouvellement de l'éclairage public du hameau ont repris en octobre avec la seconde tranche (de la rue Henri Jambois à l'Allée des pommiers).

Le Syndicat Départemental des Énergies de Seine et Marne (SDESM) avec la société de travaux publics TPSM sont chargés de cette opération.

L'objectif de la nouvelle municipalité est l'amélioration du cadre de vie et la sécurité des habitants de Favières. Lors du 1^{er} conseil municipal du 26 juin 2020, le conseil municipal s'est engagé à poursuivre les travaux et en a souhaité la reprise rapide.

Pour rappel les 3 tranches sont :

Première tranche : De la Chapelle à la rue Henri Jambois => cette tranche est en cours d'achèvement.

Seconde tranche : de la rue Henri Jambois à l'Allée des pommiers => début des travaux 5 octobre 2020.

Troisième tranche : de l'Allée des pommiers à la limite de la Dénicherie => estimation pour 2022.

Ces travaux qui devraient durer 3 mois vont occasionner des perturbations sonores et de circulation. Pendant toute la durée et durant les horaires de chantier (8h-17h), les dispositions suivantes seront appliquées. **La rue Louis Victor Dortée sera en circulation alternée, le stationnement est interdit des deux côtés de la rue sur la tranche concernée, les entrées ainsi que les portails resteront accessibles après les horaires de chantier.**

Un nouveau cadre de vie

Le hameau de Favières gagnera en sécurité grâce au renouvellement de l'éclairage public et à l'enfouissement des réseaux aériens qui devenant obsolètes auraient pu être dangereux (chutes, courts circuits, élagage des arbres..).

L'enfouissement entraîne la diminution de poteaux permettant ainsi une meilleure circulation sur les trottoirs. Le hameau gagnera en qualité grâce à un réseau neuf à l'abri notamment des intempéries et un éclairage mieux adapté et plus économique. À terme, ces travaux offriront **un nouveau cadre de vie aux habitants du hameau.**

Ces travaux représentent pour la commune un coût estimatif pour les 3 tranches de 683 000 €.

RAPPEL : DE NOMBREUSES PLAINTES ARRIVENT EN MAIRIE POUR CAUSE DE STATIONNEMENT GÊNANT

Ces plaintes concernent notamment :

- l'impossibilité pour les piétons de circuler en toute sécurité. Sont en cause les véhicules garés sur les trottoirs;
- l'impossibilité de pouvoir sortir de son garage, les véhicules garés trop près des sorties de garage, obstruant la vue et gênant les manoeuvres.

Nous vous rappelons que sur l'ensemble de la commune et conformément au Code de la Route, le stationnement n'est pas autorisé sur les trottoirs. Ce n'est pas simple de trouver des places, nous le savons. N'oubliez pas le bien vivre entre voisins.

Vous avez la place, **rentrez vos véhicules dans vos propriétés dès que vous en avez la possibilité** afin de laisser le passage sur les trottoirs.

Ne garez pas vos véhicules en angle de rue et coupez les haies gênant la visibilité. Un accident est vite arrivé et vous pourriez en être tenu responsable.



Tous ensemble, évitons les risques d'accidents. Des poursuites pourraient être engagées en cas de non respect de la législation en vigueur.

Les journées du patrimoine ont eu lieu les 19 et 20 septembre. Nous n'y avons pas participé compte tenu de notre prise de fonction tardive et de l'incertitude liée à la crise sanitaire. En effet, cette manifestation nécessite un travail de préparation et d'organisation important afin de pouvoir accueillir du public dans les meilleures conditions. Nous espérons y prendre part l'an prochain. En attendant et pour vous faire patienter, voici un petit tour d'horizon de monuments emblématiques du patrimoine faviérois.

L'église Saint Martin



L'ADORATION DES BERGERS : LA DÉCOUVERTE INÉDITE D'UNE PEINTURE DE JUAN DE ROELAS

Aucune signature, aucune attribution... Et pourtant, tout semble indiquer que cette magnifique Adoration des Bergers est l'œuvre du peintre Juan de Roelas, l'un des artistes sévillans les plus illustres du début du 17^{ème} siècle. Très apprécié par le pouvoir royal, il est un peintre majeur de grand talent, marquant le passage de la peinture romaniste du 16^{ème} siècle à la peinture naturaliste baroque du 17^{ème} siècle. L'Adoration des Bergers serait un de ses tableaux oubliés. Il aurait appartenu au Maréchal Soult (1830-1848), puis fut donné à l'église de Favières par Monsieur Moïana, propriétaire du domaine d'Hermières. Cette toile a fait l'objet d'une restauration complète dans le cadre d'une souscription.



FAVIÈRES UNE PAROISSE QUI DATE DU 9^{ème} SIÈCLE.

À l'origine, elle appartenait à l'Abbaye de Saint Maur des Fossés. Elle dépendra plus tard des moines de l'Abbaye d'Hermières fondée en 1160. Au début du 13^{ème} siècle, elle fut acquise par la puissante famille de Garlande. L'année de construction de l'église reste incertaine mais la partie la plus ancienne (Autel de la Vierge) étant de style roman, il y a tout lieu de penser qu'elle serait du 11^{ème} siècle. La tour du clocher date de la même époque ou peu avant. La nef et le chœur ont été construits plus tardivement. L'église fut refaite en partie au 17^{ème} siècle puis au 18^{ème} siècle, le chœur et le Maître Autel furent reconstruits avec le bois d'Hermières. Le grand vitrail date du 19^{ème} siècle et restauré en 2005.

LA CLOCHE a été fondue en 1739 par Louis Godineau, fondeur à Lieusaint. Elle porte le nom de FRANÇOISE-CHARLOTTE et pèse 450 kg. À cette époque, une seconde cloche sensiblement identique existait, elle fut portée à l'Hôtel des Monnaies pendant la Révolution. Elle y fut fondue pour fabriquer du canon. La tour du clocher mesure aujourd'hui 35m de haut, la foudre l'ayant réduite en 1893. Les murs à la base ont une épaisseur de 1,20m.



Le lavoir



LE LAVOIR, C'ÉTAIT D'ABORD LA MARSANGE

Avant l'arrivée de l'eau courante dans les maisons ou d'avoir un puits, la seule solution pour laver son linge était de le faire à la rivière. Des planches de bois étaient installées de chaque côté de la Marsange, au niveau de l'actuelle salle des fêtes. Quelle que soit la météo, on devait se mettre à genoux et frotter!! En 1881, la construction d'un lavoir couvert apporta un peu de confort. L'eau était toujours aussi froide mais au moins les lavandières étaient à l'abri des intempéries. Il est alimenté par une source et par un ru appelé «la saincerelle». L'eau courante arriva au bourg en 1963.



Le lavoir fit l'objet d'un programme de rénovation entrepris par la commune avec la participation de chantiers de réinsertion et de l'association du Patrimoine présidée par Madame Ann Gardyn qui entretient toujours ce lavoir avec l'aide des bénévoles et des employés communaux.

Le monument aux morts place Besoul



UNE PLACE ET UN MONUMENT AU COEUR DU VILLAGE

Avant 1875, sur cette place, existait une ferme nommée «La Posterie» dont la commune fit l'acquisition pour la démolir et créer la place actuelle. Elle y planta des tilleuls en 1876. Cet endroit fut choisi après la première guerre mondiale pour ériger le monument à la mémoire des hommes du village morts pour la France.

Financé par des donations et une souscription publique, le monument fut inauguré le 7 juillet 1921 et la grille d'enceinte ajoutée en 1923. Les plaques de commémoration concernent la seconde guerre mondiale ainsi que la guerre d'Algérie. La place Adolphe Besoul doit son nom à un ancien maire de Favieres.



La Route des grès et la Chapelle

QUELQUES PIERRES ET UNE PETITE CHAPELLE TÉMOINS D'UN PATRIMOINE DISPARU

Le hameau prend son nom de la ferme «La route des grès» qui dépendait de l'Abbaye d'Hermières. «Des grès» vient du fait que cette pierre était présente localement, avec des carrières d'extraction du grès mais aussi du sable (d'où le lieu-dit «la sablonnière»). En effet, après des millions d'années, les grains de sable compressés deviennent du grès. Après la Révolution et la confiscation des biens de l'Église par l'État, la ferme fut vendue et sans doute les terres achetées par les fermes environnantes. Vers 1858, M. Moiana, propriétaire d'Hermières fait construire la petite chapelle dédiée à Saint Louis. Le curé de Favieres venait dire la messe au château d'Hermières, détruit par un incendie en 1952. Deux petites maisons étaient également mises à disposition des religieuses venant de Favieres, elles ont aujourd'hui disparues. Elles soignaient les malades et faisaient l'école aux enfants du hameau. À sa mort, en 1876, M. Moiana a légué de l'argent pour que l'école puisse continuer, surtout pour les filles. L'école publique des garçons ayant été construite en 1868. La Chapelle est aujourd'hui propriété de la commune.



L'arbre de la liberté

INFOS /

www.favieres77.fr/histoire-de-favieres/

EN SOUVENIR DE LA RÉVOLUTION

Avant 1889, elle s'appelait la «place du four à chaux» sans doute y avait-il un four à cet effet dans les environs. Un marronnier surnommé «l'arbre de la liberté» fut planté en mai 1889 pour commémorer le 100^{ème} anniversaire de la Révolution. Pour le 200^{ème} anniversaire en 1989, le département de la Seine et Marne offrit à chaque commune un autre arbre, le Ginkgo Biloba. Il appartient à la plus ancienne famille d'arbres qui existait déjà avant les dinosaures, il y a plus de 40 millions d'années. Il fut planté en grande cérémonie place Adolph Besoul. Vandalisé, il fut retiré. Un second Ginkgo a été planté proche de la salle des fêtes.





MAIRIE

5 rue de la Brie - 77220 FAVIÈRES
01 64 07 02 07

adresse mail : contact@favieres77.fr

site internet : www.favieres77.fr



Horaires d'ouverture

- lundi, jeudi et vendredi de 15h à 18h,
- mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h
- samedi, sauf période de congés.
de 10h à 12h

La mairie est fermée au public le mardi



Permanence des élus de 10h à 12h

- samedi matin au bourg
- samedi matin sur rendez-vous au hameau



Laura Ivanov quitte la mairie de Favières pour de nouvelles aventures au sein d'une autre commune. Avant son départ, le conseil municipal a tenu à remercier Laura du travail rendu pendant les 2 années passées à l'accueil de la mairie.

ERRATUM PETITES ANNONCES

Une erreur s'est glissée dans le dernier Arbre à Lettres concernant le numéro de téléphone de Vincenzo le pizzaiolo : le bon numéro est :

06 09 97 66 63 ou 06 43 43 03 82

Directeur de publication : Daniel PATU

Rédactrice en chef : Marie-Christine COQUELET

Nos remerciements à celles et ceux qui ont contribué à ce nouveau numéro

Conception/réalisation : Commission communication

Impression : ICB imprimerie Chauvat-Bertau
Pontcarré - 01 64 66 31 49

Dépôt légal Octobre 2020

Tirage : 600 exemplaires - imprimé sur papier PEFC

PROCHAINE PARUTION : Janvier 2021



Bienvenue les petits hiboux

- GUERREIRO PIRES Rafael
- PICARD Ilana
- FONG Mathieu
- DE ABREAU Liam
- VIGNAU Thorin



Au revoir

- MENAGER Jeannine



Ils se sont unis



Alicia et Stéphane
le 5 septembre 2020.



Marie et Ernest
le 12 septembre 2020.



Audrey et Romain
le 25 juillet 2020.

AGENDA

INFOS /
www.favieres77.fr

Commémoration et dépôt de gerbes
du 11 novembre

Ateliers numériques 2 lundis
de chaque mois

Fêtes de fin d'année*

Repas des anciens et des élus*

Voeux du Maire*

Élections départementales
et régionales : 1^{er} tour 14 mars 2021
et 2^{ème} tour 21 mars 2021

* sous réserve de l'évolution des dispositions
liées à la crise sanitaire